

Confinés mais actifs !

La période du confinement pour cause de Covid 19 depuis mi-mars n'a pas mis en sommeil l'activité associative. Certes, la plupart des réunions ont été annulées mais nous nous sommes adaptés. Nous avons notamment découvert la visioconférence, la conférence téléphonique ou le conseil d'administration dématérialisé pour fonctionner et communiquer différemment.

En janvier 2020, l'APAJH de l'Eure préparait le congrès national de la Fédération qui devait avoir lieu en juin à Arcachon avec un thème « Habiter chez soi ». Mais il a été reporté à juin 2021. Une simple assemblée générale aura lieu à Paris fin septembre. L'assemblée générale des adhérents de notre association départementale a été reportée au samedi 19 septembre à Gravigny (salle MGEN).

Cependant, les réunions organisées en janvier/février par Michel MIKLARZ et le directeur sur les 3 sites avec les personnes accompagnées et avec les familles sur les questions du logement inclusif ont été très intéressantes. Nous allons poursuivre nos débats sur ce sujet.

Par ailleurs, dans le cadre du 1^{er} tour des élections municipales, nous avons rencontré de nombreux candidats (Bernay, Gisors, Evreux, St Sébastien de Mt) pour leur présenter le Pacte Handicap APAJH 2020/2026 (Invitation à s'engager et à agir concrètement pour l'accessibilité universelle et la construction d'une société inclusive).



Pendant le confinement, l'association est restée en contact permanent avec la direction des établissements. Quand nous avons fait le constat qu'il manquait du matériel de protection pour les personnes accompagnées restées dans les foyers et les professionnels, nous sommes intervenus auprès du Conseil Départemental et de l'ARS. Des masques ont été alors distribués au foyer occupationnel de Gisors mais en nombre insuffisant. D'autres distributions ont eu lieu après. En nous appuyant sur le réseau associatif de l'agglomération d'Evreux, nous avons réussi également à obtenir 45 litres de solution hydroalcoolique que nous avons remis au directeur des établissements.



Le président a aussi régulièrement tenu informés les membres du conseil d'administration de l'association de l'évolution des événements. Un CA dématérialisé a été organisé le 30 avril. Une visioconférence a eu lieu le lundi 11 mai avec les militants de la section locale APAJH de Gisors. Grâce à ses échanges réguliers avec M. TITARD, le directeur des établissements, Michel MIKLARZ a pu transmettre aux adhérents et aux familles les informations sur l'évolution de la situation et réciproquement lui transmettre leurs inquiétudes et questions. Enfin, Michel MIKLARZ a participé chaque semaine à une CDAPH restreinte en conférence téléphonique. En période de confinement, notre défense des droits des personnes en situation de handicap, adultes et enfants, n'a pas connu de pause.

En contact permanent également avec la Fédération, le président de notre association s'est associé aux remerciements de Jean Louis GARCIA, le président fédéral, à l'adresse des collaborateurs de l'APAJH : « *Je souhaite une nouvelle fois vous exprimer notre admiration, notre reconnaissance pour votre engagement, votre capacité à apporter, malgré les difficultés, aux personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs aidants, l'accompagnement et les soins dont elles ne peuvent pas se passer.*

[...] L'APAJH, partout, à chaque fois, alerte et reste ferme pour réclamer les moyens, les équipements indispensables à la sécurisation de votre quotidien professionnel.

Nous nous mobilisons également pour revendiquer des pouvoirs publics qu'ils financent, comme pour les soignants de l'hôpital, une reconnaissance financière de l'engagement des professionnels de notre secteur médico-social. »



Nous entrons maintenant dans la période du déconfinement qui occasionne également beaucoup de questions et d'inquiétudes. M. TITARD et ses équipes ont défini un plan de déconfinement progressif qui comporte toutes les mesures indispensables à la sécurité sanitaire des personnes accompagnées et des professionnels. Ce plan a été validé par l'ARS de Normandie. Il revient aux personnes concernées et aux familles de prendre la décision de revenir à l'ESAT ou dans les foyers en fonction de l'assurance qu'elles auront acquises de ne pas courir de risque sérieux d'être contaminées et de contaminer leur entourage. **L'association est à leur disposition si elles souhaitent échanger sur ces questions.**

L'association APAJH de l'Eure informera les adhérents des mesures qui seront décidées par l'ARS dans les semaines à venir, comme des décisions qui seront prises par les pouvoirs publics.

Au-delà du Covid 19, nous n'oublions pas que nous avons bien d'autres raisons de nous organiser pour agir : l'AAH ; l'accessibilité des transports et des logements ; la création de places en foyer de vie, dans les IME, les IMPro et les ESAT ; une école vraiment inclusive ; le droit à avoir une formation et un emploi ; l'accès aux soins ; pouvoir exercer ses droits de citoyen ; la reconnaissance du rôle des aidants ; ...



Restons vigilants et protégeons-nous car le virus circule toujours parmi nous. Mais restons aussi mobilisés en renforçant notre association APAJH de l'Eure car les problèmes d'avant le confinement demeurent les problèmes d'après le confinement, et de nouvelles questions vont apparaître.

C'est rassemblés et unis dans l'association pour défendre et faire progresser les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles que nous serons mieux écoutés et plus forts. **Ne restons pas isolés** aussi pour apprendre des expériences des autres et les faire profiter des nôtres.

Aussi n'est-il pas trop tard pour renouveler son adhésion ou faire adhérer des amis.



HANDICAP ASSISTANCE :

UN SERVICE D'INFORMATION, D'ECOUTE ET DE CONSEIL DE LA FEDERATION APAJH

Quels sont vos droits ?

Posez votre question au 01 44 10 81 50

Les lundis et jeudis matin de 9H30 à 12H

Ou bien par courriel :

handicap.assistance@apajh.asso.fr

VOUS AVEZ DES QUESTIONS EN LIEN AVEC VOS DEMARCHES AUPRES DE LA MDPH de l'EURE

Téléphonez au 06 07 01 03 88

Michel MIKLARZ et Marie France NOGRETTE
représentent les usagers à la CDAPH

Ou envoyez un courriel : contact@apajh27.fr

Conseil d'administration

En version dématérialisée (échanges de courriels)

30 avril 2020



Deux décisions votées à l'unanimité

Modification dans la composition du bureau : Michel LECOQ remplace Marie France NOGRETTE au poste de trésorier. M.F. NOGRETTE reste membre du bureau

Report de l'Assemblée Générale des adhérents : la date du samedi 19 septembre a été retenue. Elle aura lieu à la MGEN de Gravigny. Retenez d'ores et déjà cette date.

Informations

Après la réunion publique sur l'école inclusive qui a eu lieu à St André de l'Eure le 11 février, celle qui était programmée à Evreux le 31 mars a été reportée à une date qui n'a pas encore été arrêtée.

Les réunions du groupe inter-associatif « Vie affective et sexualité » sont elles aussi reportées.

La CDAPH continue à se réunir chaque semaine en version restreinte en utilisant le système de la conférence téléphonique. Michel MIKLARZ y participe pour représenter les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Une grande première !

Le 11 mai a eu lieu une réunion de la Section locale APAJH de Gisors par Skype avec le président de l'APAJH de l'Eure



Nous avons traité de la situation dans les établissements de Gisors et de celle des personnes accompagnées dans le contexte du confinement. Les relations avec la commune de Gisors ont été évoquées mais il faut attendre les résultats définitifs des élections municipales pour travailler sur de nouveaux projets. **La prochaine réunion, toujours par Skype, est prévue le mardi 9 juin à 14H30**



Quelques infos utiles

ESAT et foyers APAJH dans l'Eure

Le plan de dé-confinement a été présenté par la direction à l'ARS Normandie qui l'a validé. **A l'ESAT (Ateliers et CAJT), l'activité a repris progressivement** avec les travailleurs souhaitant revenir à partir du 12 mai. **Dans les foyers, les contraintes posées au début du confinement vont être levées à compter du vendredi 22 mai.** Les retours en famille vont être autorisés et les résidents vont pouvoir à nouveau circuler librement mais en respectant strictement les consignes sanitaires. Ainsi, prises régulières de température et apprentissage des gestes barrières restent très importants (port du masque, lavage des mains et distanciation physique).

Le Guide des autosoins (Gouv. du Québec)



Site à consulter :

www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/

Ce guide est conçu pour aider les gens à prendre les meilleures décisions possibles pour leur santé et celle de leurs proches durant la pandémie de la COVID-19. Il permet plus précisément de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base... (les infos concernant qui appeler ne concerne que le Québec)



D'autres sites à consulter :

Un site internet de la Fédération APAJH pour garder le lien autrement : www.covid19ensemble-apajh.org

Le site SantéBD : <https://santebd.org/coronavirus>

Ce sont des supports faciles à comprendre pour prendre soin de sa santé. Avec des illustrations et un **langage FALC (Facile à lire et à comprendre)**, ils sont accessibles à tous. SantéBD est un projet collaboratif porté par l'association CoActis Santé.

Deux Sites officiels :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.handicap.gouv.fr

**Le conseil
d'administration de
l'association
APAJH de l'Eure**



- Elus -

Michel MIKLARZ, **président**
Frédérique MOREAU, **vice présidente**
Michel LECOQ, **trésorier**
Christine MIKLARZ, **secrétaire**
Marie France NOGRETTE, **membre du bureau**
Michel COFFIN
Annie DOMALAIN
Marie Paule FERRET
Jean Claude JOUVENOT
Jean Michel RIGAL
Monique THEBAUT
Roger THEBAUT

- Membres de droit (MGEN) -

Eric MARIE

- Chargés de mission -

Louis CAU
Nicole BELLON
Aleth CRUBELIER
Pierre TRAMIER, **président section locale Gisors**
Cyril GORON
Robert THOMAS
Clément LEFEBVRE



**L'équipe de direction des
établissements et services
gérés par la Fédération
APAJH dans l'Eure**

Directrice territoriale Grand Ouest :

Mme Isabelle CLUET

Directeur des établissements et service de l'Eure :

M. Hugues TITARD

Directrice adjointe « Pôle social/habitat » de l'Eure :

Mme Anne-Marie GOLAB

Cheffe de service ESAT de l'Eure :

Mme Anne-Sophie VIEL

Cheffe de service SAVS/CAJT de l'Eure :

Mme Valérie GOUEFFON

**Cheffe de service
Foyers de Saint Sébastien et Francheville :**

Mme Florie-Anne GARDY

Renouvelez votre adhésion ou adhérez à l'association APAJH de l'Eure – année 2020

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Courriel :@

Téléphone : 02 / 06 ou 07

- Adhésion d'une personne accueillie dans un établissement APAJH : 10 €
- Adhésion d'un(e) parent(e) d'une personne accueillie dans un établissement APAJH : 25 €
- Adhésion d'une personne supplémentaire membre de la famille d'une personne accueillie dans un établissement APAJH : 17 €
- Adhésion d'une personne sympathisante de l'APAJH de l'Eure : 35 €

Montant adhésion(s) : €

Signature(s) :

A, le/...../.....

Le versement est à libeller à l'ordre de : **Association APAJH de l'Eure**
et à adresser à : **Association APAJH de l'Eure – BP 80873 - 27008 EVREUX CEDEX**